

COUR D'APPEL
DE BORDEAUX

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE BORDEAUX

CABINET DE
Mme GAMBACHIDZE
Doyen des Juges d'Instruction

N°C.P.C : 15/43

23.7.15 Meil A. LABORIE

11 JUIL. 2015

Bordeaux le 8 juillet 2015

Le Doyen des Juges d'Instruction

à

M.André LABORIE
domicilié à la SCP d'huissiers FERRAN
18 rue Tripière
31 000 TOULOUSE

A la suite de la plainte avec constitution de partie civile que vous avez déposée le 27 avril 2015 contre M.CHEMIN- M.JOECKLE-M.BENTOLILA-Mme VIRIN-M. DE MALAFOSSE-Mme MUNOZ-PAUZIES-M. DE LA TAILLE LOLAINVILLE-Mme MARTY- ET CONTRE X pour des faits DÉNONCIATION CALOMNIEUSE - FAUX ET USAGE DE FAUX EN ECRITURE PUBLIQUE

Pourriez-vous préciser quel est le document que vous arguez de faux , en quoi y-a-t-il faux et en quoi s'agit-il d'un faux authentique ?

et ce dans le délai maximum de 1 MOIS , faute de quoi je serai dans l'obligation de rendre une ordonnance d'irrecevabilité .

Le Doyen des Juges d'Instruction

COPIE CERTIFIÉE
DU ORIGINAL
DE LA
PLAINTE

Madame GAMBACHIDZE
Vice-Président chargé de l'Instruction
Doyen des Juges d'Instruction

EXEMPLAIRE	BORDEAUX CTC
	GIRONDE
	08-07-15
	200 00 3194 11 2886 332310